



N°193

Vendredi 19 février 2010

Prochaine parution : 5 mars

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSTRUCTION DU BOULODROME



Les travaux de construction du boulodrome sont à présent terminés et la salle de réunion attenante sera livrée fin mars. Elle pourra accueillir environ 25 personnes.

Les membres de l'association des boulistes, qui compte de plus en plus d'adhérents, se sont mis à la tâche pour étaler et tasser le sable et ainsi réaliser les allées de boules qui sont à présent opérationnelles, grâce à leur contribution.

COMMUNICATION



Bien que le bulletin communal « LE SANTÉCOIS » soit consultable sur le site internet de la commune, il est possible de le recevoir directement sur votre messagerie, à chaque parution. Aussi, toute personne intéressée, santécoise ou simplement attachée à la commune, peut communiquer son adresse mail à l'adresse : mairie-de-santec@wanadoo.fr. Vous pouvez également contacter le secrétariat de la mairie par courrier ou par téléphone.

D'autre part, le site internet de la commune est constamment réactualisé en fonction des informations locales. Par exemple, vous pouvez à présent consulter dans la rubrique « Services » la page de présentation de l'Accueil de Loisirs Mixte, avec la possibilité de télécharger les dossiers d'inscription.

Dans la rubrique « vie locale », vous trouverez, entre autres, les archives des Conseils Municipaux ou encore les plans du prochain lotissement communal ou de l'école maternelle. Vous pouvez également découvrir l'activité de l'École Municipale des Sports en consultant la rubrique « Se divertir », à la page « Activités Sportives ». **La rubrique « actualités » est à la disposition des associations qui veulent faire part de convocations, actualités, infos diverses, animations.** Quant à la galerie photos, elle s'étoffe régulièrement de magnifiques vues de la commune que proposent des amateurs photos de la région. N'hésitez pas vous aussi à nous en transmettre.

Pour toute remarque relative au site, vous pouvez contacter Marie-Ange LE STER à la mairie.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 15

Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : **APPELEZ LE 3237**

Du 19 au 25 février :

ROSEC, 3, rue Plouescat, Cléder, ☎ 02 98 69 41 71

Du 26 février au 4 mars :

QUEMENER, 3, rue Am. Réveillère, Roscoff, ☎ 02 98 69 70 39

ÉTAT CIVIL

Naissance

Arthur ELARD, né le 1^{er} février, fils de Kévin et Stéphanie, 415, rue du Pemp Hent.

Décès

René BOTHOREL, 79 ans, décédé le 2 février, 44, rue Monseigneur Rolland.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

14 ET 21 MARS SALLE OMNISPORTS DE SANTEC

Les prochaines élections régionales françaises auront lieu les 14 et 21 mars 2010 et viseront au renouvellement des 26 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer.

Mode d'élection des Conseillers Régionaux

Les principales dispositions actuelles du mode de scrutin sont les suivantes :

- Les citoyens élisent les conseillers régionaux,
- Pour six ans, au scrutin de liste,
- Selon un système mixte combinant les règles de scrutins majoritaire et proportionnel, en un ou deux tours,
- Sans panachage ou vote préférentiel, tout bulletin modifié en quoi que ce soit par un électeur étant déclaré nul.

Répartition des candidats

Lors du premier tour de scrutin :

- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages.
- Sinon il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Conditions de maintien au second tour (en l'absence de liste ayant obtenu plus de 50% au premier tour) et de fusion des listes

- Seules les listes ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent se maintenir au second tour de scrutin et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.
- Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au second tour.



COMMERCE ET ARTISANAT

NOUVEAU COMMERÇANT

Côté Fleurs

Béatrice HAMEL, qui possède une solide expérience en milieu floral, vient d'ouvrir son enseigne au 494 de la rue de la Plaine. Le magasin offre à ses clients des compositions adaptées aux événements (mariage, deuils, décorations de salles...) et propose exclusivement des compositions de fleurs naturelles, l'enseigne étant achalandée par la SARL Les Fleurs du Pouldu, à proximité immédiate.

Vous y trouverez 7j/7, en libre service, bouquets et compositions, pour les anniversaires ou tout simplement pour le plaisir d'offrir.

Béatrice HAMEL se tient à la disposition de la clientèle pour tout renseignement sur la floraison et la culture des plantes vivaces qu'elle propose en fonction de la saison.

494, rue de la Plaine

Tél : 02 98 29 49 69

COMMUNIQUÉ

RÉFECTION DES ACCOTEMENTS

Les services techniques municipaux procèdent actuellement à la remise en état des accotements rue du Pemp Hent et rue de Méchouroux et ce afin de faciliter la circulation des piétons le long de la route.

Merci pour votre compréhension concernant les désagréments causés par ces travaux.

INFORMATION DU C.C.A.S.

APPEL A CANDIDATURE

L'association EPAL, basée à Brest, recrute pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs et responsables pour encadrer des séjours proposés à des mineurs et des adultes déficients intellectuels.

130 destinations variées, 300 postes à pourvoir, pour des séjours se déroulant essentiellement du 24 juillet au 21 août sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, avoir plus de 21 ans, être titulaire du permis B depuis plus d'un an. Expérience souhaitée dans l'animation adaptée ou le médico-social (pour les responsables). Obligation de pouvoir suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour postuler : www.epal.asso.fr ou adresser une lettre de motivation et un CV à Laurent CANNIC, responsable Vacances et Tourisme Adaptés, 11 rue d'Ouessant, BP2, 29801 BREST Cedex 09.

CONCOURS ORGANISÉ PAR LE C.C.A.S.

Donnons un autre nom à la retraite...

Dans l'Édition Spéciale de décembre, vous avez été sollicités pour le concours des noms évoquant mieux la période post activité professionnelle, que le mot RETRAITE.

Cinq propositions sont parvenues en mairie :

- Oisible
- Le temps choisi
- L'activité choisie
- La vie RE active, la RE activité
- Les grandes vacances

Nous pensons que le temps de la réflexion était cours. Aussi, nous vous proposons de poursuivre celle ci et de ne pas hésiter à apporter en mairie d'autres propositions et nous vous en reparlerons...

ANIMATION JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du Dossen est ouvert pendant les vacances, du 15 au 26 février, du lundi au vendredi. Il est ouvert à tous les enfants, valides ou porteurs de handicap, à partir de 3 ans et jusqu'à 13 ans, de 7h30 à 19h.

Les fiches d'inscription sont à retirer en mairie. Il est cependant impératif de confirmer les inscriptions auprès de la directrice Fanny GINEAU, au 06 84 76 74 53.

PROGRAMME DES TICKETS SPORTS

Du 22 au 26 février

Lundi

10h : inscription et jeux libres
14h : tournoi de football

Mardi

10h : Gym et thèque
14h : tournoi de tennis de table et badminton

Mercredi

14h : laser game (Brest) et cinéma

Jeudi

10h : athlétisme
14h : Football, Handball et Gymnastique

Vendredi

Sortie à la « Récré des 3 Curés »

ACCUEIL « PASSERELLE »

Un accueil « Passerelle » a été mis en place pour les jeunes santécois de 12 à 16 ans, sous la responsabilité de Nicolas CREACH. Les jeunes se réunissent chaque mercredi de 14h à 17h à la salle polyvalente.

Différentes activités leur sont proposées (sortie, bowling, laser game, après-midi sportive, jeux vidéo...).

Pour tout renseignement, contacter Nicolas CREACH au 06 14 74 07 78.

